

République Française
Département du TARN

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

**Délibération relative à Demande de subvention de l'association chorale Cantadis des Monts
de Lacaune au titre du dispositif d'aide aux associations**

Séance du 10 juin 2026
Délibération n°DBC_2026_020

Nombre de conseillers

En exercice : 20

Présents : 19

Absents :

- dont suppléés : 0
- dont représentés : 1

Votants : 20

- dont « pour » : 20
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le 10 juin 2026 à 09 heures 30, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 04 juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à FRAISSE SUR AGOUT.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Marie-Hélène BONNET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Pascal COUSTURIER, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Jacqueline GRANIER, Francis REMIOT, Jim RONEZ, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE

Représentés : Marie CASARES représentée par Daniel VIDAL

Secrétaire de séance : André CABROL

Objet : **Demande de subvention de l'association chorale Cantadis des Monts de Lacaune au titre du dispositif d'aide aux associations**

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 22 septembre 2025 n°DBC_2025_069 approuvant le règlement d'aide aux associations,

L'association Chorale Cantadis des Monts de Lacaune, affiliée au conservatoire de musique et de danse du Tarn, sollicite une participation financière de la Communauté de Communes pour un projet de rencontres intercommunales autour du chant : stages, ateliers concerts. Les objectifs visés sont de :

- Faire découvrir et partager les compétences vocales et transmettre le goût du chant aux résidents de l'intercommunalité
- Promouvoir le chant par des concerts itinérants sur le territoire et contribuer à l'animation de temps festifs.

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026

Date de reception de l'AR: 12/06/2026

081-200066553-DBC_2026_020-DE

A G E D I

- Permettre aux habitants de l'intercommunalité et aux adhérents de la chorale Cantadis de s'initier et se perfectionner dans leur pratique vocale

Au programme :

- Stages et ateliers ouverts aux choristes Cantadis, aux chorales de la communauté de communes et aux volontaires locaux
- Concerts prévus : Espérausses - Nages (fête du chou) – Bonneval, La Salvetat-sur-Agout - Lacaune (concert de Noël / fête de la musique / participation à la présentation des élèves du conservatoire...)
- Temps Fort : Organisation d'un évènement ouvert à tous « Les talents cachés du Haut-Languedoc » le 18 septembre 2026 à la salle de spectacle l'Oc'tave avec notamment le concours de l'EVS.

Le budget prévisionnel du projet s'établit à 5 151 € (hors contributions volontaires en nature). L'association sollicite la Communauté de Communes à hauteur de 3 500 €, soit 68 % du coût du projet.

Il est proposé aux membres du Bureau communautaire d'attribuer une subvention de 500 €, à l'association Chorale Cantadis des Monts de Lacaune.

Entendu le rapport du Président,

Le Bureau communautaire,

DECIDE
A l'unanimité

- d'attribuer une subvention de 500 €, à l'association chorale Cantadis des Monts de Lacaune,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette opération.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – André CABROL



Le Président – Robert BOUSQUET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le **12/06/2026**
et publié ou notifié
le **12/06/2026**

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026
Date de reception de l'AR: 12/06/2026
081-200066553-DBC_2026_020-DE
A G E D I